

MasterFinish[®] DF 880

Agent antibulage (EL) pour béton; SN EN 934-2: TNB.3

Domaines d'application

- Béton apparent de très haute qualité avec surface très largement exempte de bullage
- Béton autocompactant (SCC)
- Béton avec pigments colorés

Action

- Réduction de la quantité de bulles d'air lors de la fabrication du béton
- Elimination de la plupart des bulles de compactage
- Réduction du bullage en surface
- Suppression efficace de la formation de mousse dans le bassin d'eau recyclée

Plage d'utilisation recommandée

0.1 – 0.3% par rapport à la teneur en ciment

Adjonction

L'efficacité de l'agent antibulage est optimale à condition de l'ajouter après tous les autres adjuvants. Eviter de l'ajouter à un mélange sec. Pour garantir une efficacité optimale de l'agent, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 75 – 120 secondes en fonction du type de malaxeur.

Remarque

L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport e/c), le mode de transport, etc. En utilisant MasterFinish[®] DF 880, il est impossible de réaliser un béton avec air occlus. S'il faut produire un béton avec de l'air occlus après avoir fabriqué un béton avec MasterFinish[®] DF 880, nous recommandons de nettoyer soigneusement le malaxeur ou de fabriquer préalablement 1 – 2 autres bétons.

Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterMatrix[®] SCC 2/SDC 100 (modificateur de viscosité)
- Tous les types MasterEase[®], MasterGlenium[®] et MasterRheobuild[®] (superplastifiants, retardateurs de prise/superplastifiants)

Manipulation

Ne pas respirer les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. Eviter tout contact oculaire ou cutané. Respecter impérativement les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

Ecologie

Ne pas déverser dans la nappe phréatique, dans les eaux usées ou dans les égouts, même en petites quantités.

- Facilement biodégradable selon OECD 301 F.

Mesures de sécurité

Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as.ch@masterbuilders.com ou auprès de notre Customer Service Center à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

MasterFinish[®] DF 880

Agent antibullage (EL) pour béton; SN EN 934-2: TNB.3

Caractéristiques du produit	
Base chimique	mélange d'acides gras propoxylisés et éthoxylisés
Homogénéité	homogène, liquide claire à légèrement trouble
Couleur	jaune à brunâtre
Densité relative	0.97 ± 0.02 kg/dm ³
Extrait sec conventionnel	95.0 ± 4.8%
Valeur du pH	non applicable
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl ⁻)	non applicable
Teneur en alcalins (équivalent Na ₂ O)	non applicable
Viscosité à 20 °C (Brookfield)	< 600 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK I: faible risque pour les eaux
Biodégradabilité	facilement biodégradable (OECD 301 F)
Logistique	
Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de + 10 °C à + 30 °C à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Elimination	Code OMoD: 07 06 04

Conditionnement	Container (IBC)	Fût	Bidon	Bidon
Contenu	950 kg	200 kg	25 kg	10 kg

Remarque d'ordre juridique

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.